

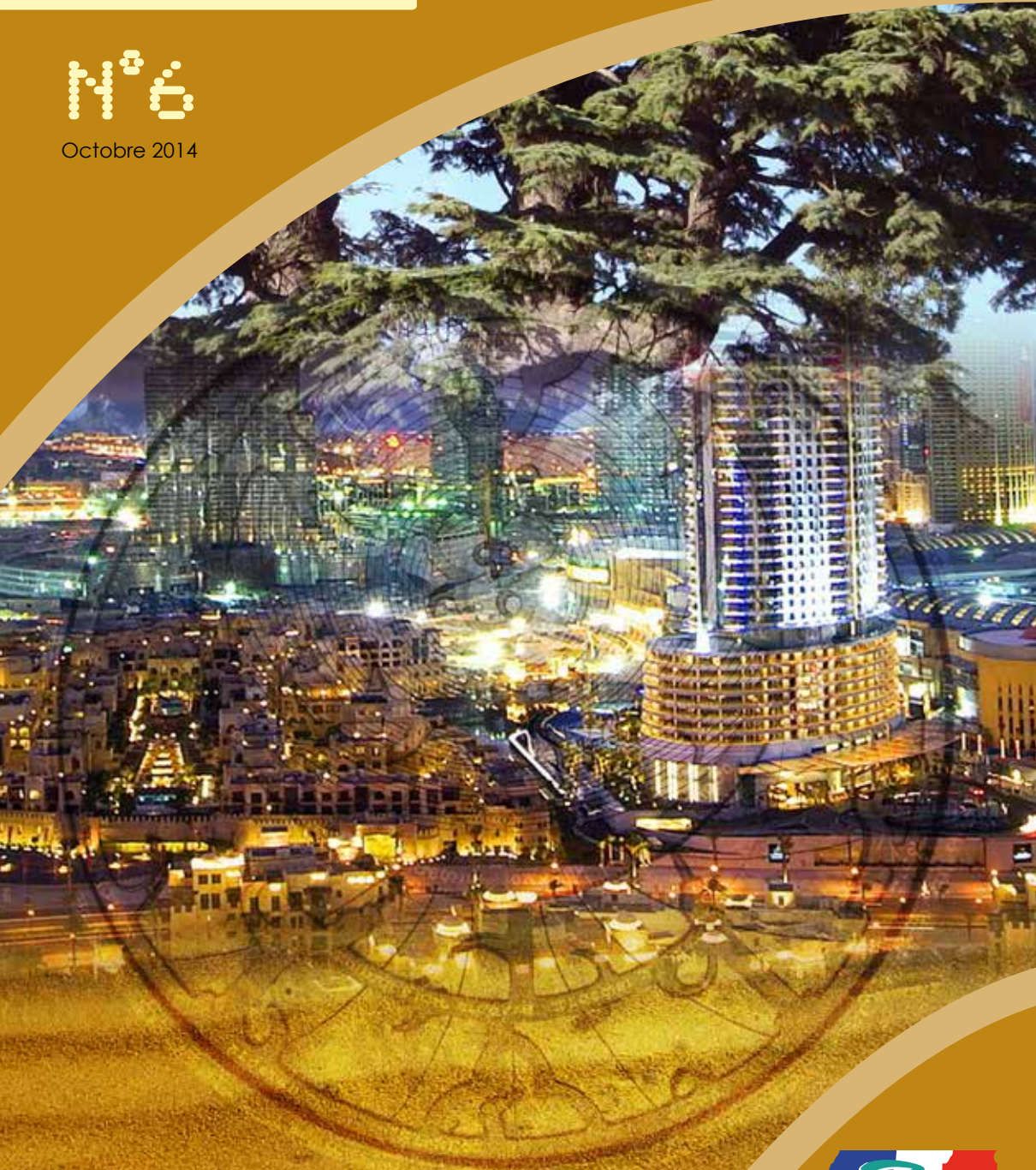
Association Franco-Libanaise  
pour l'Éducation et la Culture



# LE COURRIER DE L'AFLEC

N°6

Octobre 2014





# SOMMAIRE

**ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT**

p 3

**HOMMAGES**

p 4

**REGARD EXTÉRIEUR**

p 5

L'importance de l'astronomie arabe entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle

**LES ÉTABLISSEMENTS**

p 6

Les établissements AFLEC au Liban

**ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES**

p 9

La question du redoublement : le redoublement en question

**L'ASSOCIATION**

p 11

Les temps forts de l'AFLEC

**DOCUMENTS ET OUVRAGES SIGNALÉS**

p 12

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'AFLEC**

p 12

# ÉDITORIAL

Pour la sixième fois, il m'appartient de présenter notre bulletin.

Qu'est-ce que notre bulletin ? C'est un moyen de liaison entre nos établissements, leurs professeurs et leurs élèves ainsi informés de la vie de notre association, l'AFLEC, de ses réalisations et de ses projets. Il informe aussi nos partenaires, tout d'abord les parents mais aussi toutes les parties concernées, les membres de l'association, les autorités locales, françaises et crée ainsi un lien.



Mais aujourd'hui, avant de présenter le contenu diversifié du numéro 6, je voudrais en particulier rendre hommage à deux personnalités récemment décédées qui ont œuvré à faire vivre notre association pour le développement de la langue et de la culture françaises dans le respect des pays d'accueil dans lesquels l'AFLEC développe son action.

Je m'incline devant deux hommes de grand talent :

- **Rachid Al Solh**, ancien Premier ministre du Liban et président d'honneur de l'AFLEC qui nous a quittés le 27 juin 2014,

- **Mustapha El Assir**, avocat, homme de lettres, membre de l'AFLEC depuis l'origine.

Il leur est plus complètement rendu hommage à l'intérieur du bulletin.

Mais l'AFLEC c'est aussi l'avenir avec l'instruction, l'éducation et le devenir des enfants jeunes et moins jeunes qui nous sont confiés.

Leur devenir, outre l'acquisition des connaissances, c'est aussi s'intéresser, dans un univers mondialisé, à ce que furent et ce que sont les découvertes du passé et du présent. C'est ainsi qu'un « regard extérieur » développe dans un article de Régis Morelon l'importance de l'astronomie arabe entre le IXe et le XIIIe siècle.

Leur devenir, c'est aussi la communication interne à notre association qui permet à nos établissements d'échanger leurs expériences, leurs projets et leurs moments forts. C'est l'objet des articles rédigés par Gilbert Béranger, Hana Darwich et Yves Lebugle, chefs de nos établissements au Liban<sup>1</sup>.

Les élèves, grâce à de bons maîtres, doivent aussi acquérir de bons comportements, de bonnes connaissances et les meilleures façons d'être et d'apprendre. C'est pour cela que l'action pédagogique est essentielle. F. Le Goff, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, s'est penché sur la question du redoublement, dans la rubrique « Orientations pédagogiques ».

L'AFLEC, dans sa recherche de nouveautés pour motiver encore davantage les élèves, a créé un concours scolaire destiné à éveiller toujours plus leur intelligence et à les conduire à une meilleure compréhension du travail en équipe. Un groupe de travail, qui compte en son sein A. Miquel, professeur au Collège de France, éminent arabisant a été constitué à cet effet.

Pour conclure ces quelques lignes qui veulent montrer la vigueur de notre association, je citerais une formule d'une personnalité américaine : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

B. Halff

<sup>1</sup> Le prochain numéro du *Courrier de l'AFLEC* présentera ses établissements aux Émirats Arabes Unis

# HOMMAGES

## RACHID AL SOLH, 1 président d'honneur de l'AFLEC

Rachid Al Solh nous a quittés le 27 juin 2014. Né le 22 juin 1926, il était le président d'honneur de notre Association, et ancien Premier Ministre du Liban.

Personnalité politique libanaise de premier plan, élu député dans les années 1960, il conservera son mandat de député jusqu'en 1996, date à laquelle il s'était retiré de l'action politique. Il avait été nommé Premier Ministre du Liban en 1974 puis en 1992. L'Orient Le Jour rapporte que dans un communiqué, le Premier Ministre Tammam Salam a rendu hommage à Rachid Al Solh, « personnalité patriotique qui n'a jamais failli à son devoir de consolider l'unité, la souveraineté et l'arabité du Liban ». Nous conserverons le souvenir d'un homme affable,

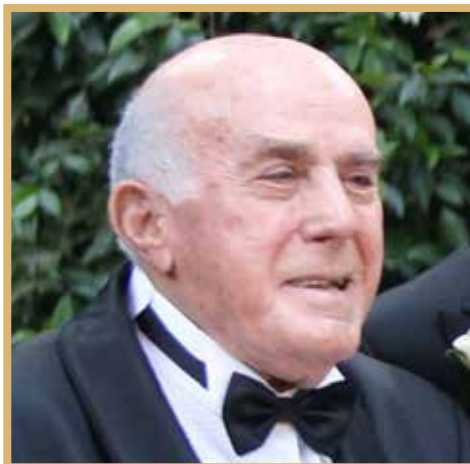


savant, droit et tolérant, d'une grande autorité naturelle. Sa disparition laisse un grand vide dans notre Association.

## MUSTAPHA EL ASSIR 2

Nous avons aussi le triste devoir d'annoncer la disparition de notre grand ami Mustapha El Assir. Mustapha El Assir était un membre important de notre Association dont il faisait partie depuis l'origine. Il nous éclairait de ses avis judicieux et illuminait nos réunions de sa présence amicale, chaleureuse et dynamique.

Mustapha El Assir, décrit par plusieurs journaux et éditeurs comme « Préfet de maintes régions, avocat brillant et altruiste, administrateur, écrivain, mais aussi homme de lettres, humaniste et politicien », avait occupé de hautes fonctions administratives et judiciaires au Liban et dans des associations mondiales. Nous présentons à sa famille tous nos



sentiments de profonde sympathie. Il restera toujours dans la mémoire de notre Association.

Assemblée générale de l'AFLEC en 2002 à Beyrouth



## L'importance de l'astronomie arabe entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle par Régis Morelon

Régis Morelon, auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles consacrés aux sciences arabes et en particulier à l'astronomie, a été longtemps chercheur au CNRS. Il est membre du Centre d'histoire des Sciences et des Philosophies Arabes et Médiévales. De 1984 à 2008, il a dirigé l'Institut Domini-cain d'Études Orientales au Caire. De 1991 à 2008, il a été le directeur de la publication de cet institut : MIDEO. Il vit actuellement à Paris.

Il a bien voulu, et nous l'en remercions, nous confier le texte que nous publions ci-dessous :

« Jusqu'à une date récente, les historiens de l'astronomie, peu habitués à délaisser les sources latines et grecques, ont considéré que les Arabes n'avaient été que des « passeurs ». Les astronomes du Moyen-Orient se seraient contentés d'être les passerelles du savoir élaboré par Ptolémée au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, cette transmission des données aurait permis à Copernic de poursuivre l'œuvre entreprise dans l'Antiquité...

Il a fallu attendre la fin des années 1990 pour que paraissent les premières études montrant que non seulement les Arabes ont intégré les découvertes de ceux qui les avaient précédés, Grecs, Perses, Indiens, mais qu'ils avaient également renouvelé et approfondi ces connaissances en faisant de nouvelles découvertes fondamentales.

Les astronomes arabes étaient très avancés dans la compréhension de la mécanique céleste et la découverte de l'étendue de leur savoir remet Copernic à une place plus juste, celle d'un infatigable travailleur qui aura surtout bénéficié des avancées scientifiques de ses prédécesseurs, les savants de l'observatoire de Marâgha. En remplaçant la terre par le soleil dans la géométrie de l'univers établie par Ibn al-Shâtir (mort en 1375), Copernic a eu l'idée de changer l'une des origines de l'équation astronomique, c'est là, et là seulement, que réside son génie.

On peut déterminer trois grandes phases dans l'évolution de l'astronomie arabe :

1) La collecte et la traduction des traités scientifiques antérieurs, en commençant autour de 780 par les textes indiens, qui



passent au second plan lors de l'introduction des traductions de l'astronomie grecque sous al-Ma'mûn (qui régna de 813 à 833 à Bagdad)

2) La recherche à partir des observations effectuées d'abord à Damas et à Bagdad, ce qui commence à remettre en cause les résultats théoriques des Grecs, jusqu'à Ibn al-Haytham (Le Caire, première moitié du XI<sup>e</sup> siècle), qui fait la synthèse de toutes les recherches précédentes pour montrer qu'il faut repartir sur d'autres bases.

3) A partir de la deuxième partie du XIII<sup>e</sup> siècle, avec la construction de l'observatoire de Marâgha, la création d'une nouvelle « géométrie de l'univers », différente de celle des Grecs, mais toujours géocentrique, qui sera entièrement reprise par Copernic (mort en 1543) lequel mettra le soleil plutôt que la terre au centre de l'univers. ».

### Pour approfondir

- R. Rashed (éd.), *Histoire des sciences arabes*, tome 1. Paris, Le Seuil, 1997

*Les astronomes arabes de cette période perfectionneront également les instruments d'observation comme l'astrolabe dont nous reproduisons ci-dessous une photo :*

Astrolabe persan du XVIII<sup>e</sup> siècle



# LES ÉTABLISSEMENTS

## LES ÉTABLISSEMENTS DE L'AFLEC AU LIBAN

### COLLÈGE ÉLITE DE BEYROUTH

#### Gilbert Béranger dans son établissement

*Le Collège Élite de Beyrouth, créé en 1983 par Rimah Hammoud, homologué en 1992 puis affilié à la Mission Laïque Française en 2003, fait partie du réseau des établissements de l'AFLEC. Sa gestion relève du Groupement d'Établissements Élite.*

Dès son ouverture dans les années 90, le collège enregistre une croissance régulière de ses effectifs, il est rendu attractif par les innovations et les activités qu'il développe dans les domaines scolaire et extra-scolaire. Dans la décennie suivante, de nouveaux établissements s'ouvrent, la mobilité des familles augmente et les événements locaux ou régionaux ralentissent ou inversent la courbe de croissance. En 2014, l'effectif est stabilisé et le collège accueille un public hétérogène tant du point de vue social que scolaire. Cette hétérogénéité se retrouve dans la composition du corps enseignant constitué autour d'un noyau de collègues compétents, dévoués et fidèles.

Responsable pédagogique du collège, je considère que mon parcours professionnel en France et à l'étranger, dans des fonctions différentes — enseignement des mathématiques, direction d'établissements : de formation (CA-FOC), scolaires en France, Liban et Jérusalem, culturels à Thessalonique et Patras — est un parcours de formation personnelle mis au service de communautés scolaires. Service qui doit se caractériser par l'écoute bienveillante, le dialogue, l'exigence et par la priorité donnée aux relations humaines, à la tolérance et à la vigilance. Vigilance car l'expérience acquise à l'intérieur ou à l'extérieur de communautés scolaires risque de n'être qu'une « lanterne qui éclaire le chemin parcouru » si elle n'est accompagnée du doute et de la curiosité. Je dois garder à l'esprit qu'il me faut m'adapter à chaque génération d'élèves, essayer de les comprendre et faire partager ces deux nécessités à mes collègues pour faire évoluer leurs pratiques et le projet d'établissement. Les finalités du projet du Collège sont



celles de tout lieu de formation et d'éducation : actualiser les potentialités individuelles, vivre (bien) ensemble, s'ouvrir au monde; les objectifs et les actions sont formulés et décrits dans des contrats d'objectifs (volets du projet). Ainsi au terme de la période 2014-2017 le collège devra être un Eco-Collège connecté ne laissant aucun de ses élèves sans solution d'orientation positive.

À cette rentrée, un espace numérique de travail est à la disposition de tous, 5 classes travaillent quotidiennement avec un IPAD, le primaire a été doté et les usages du numérique se multiplient. Un parlement des jeunes travaille en commissions sur des thèmes de développement durable, ces thèmes sont repris dans l'enseignement d'exploration et les TPE.

*NB : Le prochain numéro du Courier de l'AFLEC présentera ses établissements aux Émirats Arabes Unis*



## COLLÈGE ÉLITE DE BCHAMOUN

### Hana Darwich dans son établissement



Le Collège franco-libanais Élite - Bchamoun est situé à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale. Cette région connaît un essor urbain rapide. Entouré de plusieurs anciennes écoles libanaises anglophones, d'excellente réputation, le collège a pu se faire une place honorable en promouvant l'éducation à la française.

Le collège a été créé en 1998 et fait partie du réseau d'établissements de l'AFLEC. Il est associé au réseau des établissements de la MLF et est partenaire de l'AEFE. Il accueille environ 320 élèves de la Toute Petite Section à la Seconde. Une de ses particularités est d'être un établissement à taille humaine implanté dans une ancienne demeure qui communique tout de suite l'impression d'être dans une structure familiale. Les élèves s'y sentent en confiance. C'est une excellente base qui favorise leur épanouissement.

Homologué par le Ministère de l'Éducation nationale, il propose un enseignement conforme aux programmes français. Il prépare les élèves au diplôme du brevet (DNB français et libanais). La langue d'enseignement est le français. Les autres langues enseignées sont l'arabe, l'anglais et l'espagnol. Une certification linguistique (examen de Cambridge) sera mise en place cette année.

Les activités théâtrales et musicales font partie de notre cursus obligatoire. Notre participation active aux rencontres gérées par l'AEFE nous fait figurer chaque année parmi les finalistes. L'existence d'un laboratoire bien équipé a permis de valoriser les sciences dès la maternelle.

Nombreux sont les projets d'activités sociales surtout en lien avec la ville (embellir la municipalité, plantation et décoration murale de l'hôpital, aide active à la maison de retraite, à l'école primaire publique, à un orphelinat qui prend soin des enfants trisomiques...). D'autres projets concernant le respect de l'environnement sont conduits régulièrement au niveau de toutes les classes, tels : jardinage, réalisation d'un circuit bicyclette. En effet, l'objectif principal de notre établissement est de former de futurs citoyens responsables qui pourront mener des actions bénéfiques et évolutives pour leur pays.

Afin de déterminer ses grandes orientations, l'établissement homologué doit

suivre les directives du MEN, comme celles de l'AFLEC qui accorde une grande importance à l'entrée de ses établissements dans l'ère du numérique, et enfin répondre aux attentes des familles qui souhaitent un enseignement de haut niveau scolaire et culturel. En effet, l'acquisition de la culture générale et l'ouverture vers l'extérieur sont des priorités dans un monde dans lequel la jeunesse doit avoir des liens forts avec l'étranger.

Enfin, diplômée de l'Université Américaine de Beyrouth, d'un diplôme d'anthropologie, j'étais loin de penser que ma carrière serait dédiée au pilotage d'un établissement scolaire. Un entretien avec le directeur général, Rimah Hammoud, m'a donné la volonté de participer à la réalisation d'une petite école nommé École Élite qui ensuite à pas rapides mais sûrs, s'est transformée en une association qui a créé au Liban et aux Émirats Arabes Unis des établissements de niveau élevé. Alors que je croyais cette action ponctuelle, je me retrouve 30 ans plus tard au sein de la structure qui a évolué et qui fait ma fierté.

Un CV loin d'être compliqué : 10 ans à l'administration générale, 10 ans en charge du primaire du site de Beyrouth et enfin 10 ans au site de Bchamoun ! De nature humaine, sociale, toujours à l'affût des nouveautés et du bien-être des élèves, j'étais réputée être à l'écoute, respectueuse de l'autre, ouverte à la discussion, soucieuse de respecter les directives imposées tout en gardant et respectant les spécificités libanaises et l'attente des parents. Ces qualités évoquées par les élèves et leurs parents, m'ont permis de gérer d'une main sûre l'établissement. Des visites ponctuelles à la mairie, aux garderies, aux supermarchés, avec de bonnes relations avec les petites entreprises et même les gens que je rencontrais par hasard, m'ont donné la chance d'expliquer la politique de notre établissement. Mais les meilleurs artisans de la promotion de l'Établissement ne sont-ils pas les enseignants, les élèves et les parents ?

## COLLÈGE ÉLITE DE TYR

### Yves Lebugle dans son établissement

En 1997, l'école Élite est ouverte dans une villa située dans la ville même de Tyr. En 1998, les élèves de l'école sont accueillis dans les locaux neufs situés à Abbassieh, à la périphérie de la capitale du Liban-sud.

En 1999, les premiers collégiens entrent en classe de 6<sup>e</sup>...

En 2001, l'école (primaire et maternelle) est homologuée par le ministère français de l'Éducation Nationale.

En 2002, l'établissement accueille ses premiers lycéens en classe de seconde. C'est en 2005 que les classes de l'enseignement secondaire s'installent dans les locaux neufs construits à proximité de l'école.

L'homologation pour le secondaire est obtenue en 2007.

Aux équipements déjà existants (amphithéâtre, laboratoire de sciences, CDI, salle informatique) va s'ajouter cette année le complexe sportif en cours d'achèvement à proximité du collège.

Les effectifs des élèves ont régulièrement et fortement progressé jusqu'à la rentrée 2006, où la guerre, qui a heureusement épargné l'établissement, a provoqué un coup d'arrêt à son développement. Dès 2007 cependant, le nombre des élèves augmentait à nouveau.

A la rentrée 2014, le collège Élite de Tyr accueille 402 élèves, soit 40 de plus qu'en 2013 (+11 %) : il n'y a jamais eu autant d'élèves dans l'établissement depuis sa création.

95 % des élèves de terminale ont obtenu le baccalauréat L ou S en 2014, et pour la première fois, des élèves vont passer le baccalauréat ES en 2015.

Originaire de Picardie, j'y ai enseigné pendant 14 années, d'abord en qualité de professeur de lycée professionnel (lettres.histoire), puis de professeur certifié d'histoire et géographie. J'ai participé dès 1983 à la mise en place du contrôle en cours de formation pour la délivrance des diplômes professionnels.

Proviseur de lycée professionnel de 1986 à 1992, d'abord en Basse-Normandie puis dans le Nord-Pas de Calais, j'ai dirigé ensuite, toujours dans le département du Nord, un lycée polyvalent dont j'ai suivi la construction, puis un cité scolaire (lycée et collège), et ce jusqu'en 2012. A mes fonctions de chef d'établissement



se sont ajoutées de 1999 à 2002, celles d'administrateur scolaire d'un important bassin d'éducation du département du Nord, dans le cadre de l'expérience de rénovation du management du système éducatif menée par le Recteur de l'Académie de Lille.

Je n'ai donc jamais eu l'occasion de travailler en dehors de la France avant de diriger, depuis 2012, le collège Élite de Tyr. Persuadé que, comme le disait un de mes collègues, « l'important, dans un établissement scolaire, c'est ce qui se passe dans les salles de classe quand les portes sont fermées », je me suis assigné pour tâche, dans les 5 établissements que j'ai dirigés, d'aider les enseignants à faire évoluer leurs pratiques professionnelles pour être plus efficaces dans leur travail. Cela demande au chef d'établissement de la force de conviction et le sens de la concertation, car il faut d'abord convaincre pour qu'un projet soit partagé, condition *sine qua non* de sa réussite.

4 axes forts structurent le projet d'établissement, construit pendant la dernière année scolaire :

1. Rendre l'élève acteur de sa formation pour améliorer ses résultats en utilisant le numérique
2. Un établissement (école / collège / lycée), 3 langues, 2 programmes scolaires
3. Former les futurs citoyens, respectueux des autres et de l'environnement
4. Faire mieux connaître l'établissement et le système éducatif français

Le projet d'établissement est fondé sur un diagnostic partagé avec les personnels du fonctionnement de l'établissement, sur les valeurs du système éducatif français et de l'AFLEC.

Sa mise en œuvre progressive au cours de cette année scolaire s'inscrit dans la dynamique de progrès du collège Élite de Tyr, qu'attestent l'augmentation du nombre de ses élèves et l'amélioration des résultats qu'ils obtiennent.



## LA QUESTION DU REDOUBLEMENT : LE REDOUBLEMENT EN QUESTION

Par François Le Goff,  
inspecteur général  
honoraire de l'Éducation  
nationale, vice-président  
de l'AFLEC



« La loi du 8 juillet 2013 de refondation de l'école de la République (article 37) a fait du redoublement une procédure exceptionnelle. Le législateur n'a pas souhaité supprimer le redoublement mais le limiter à certaines circonstances particulières qui le justifient absolument. » Par ce communiqué de presse du 24 septembre 2014, la Ministre de l'éducation nationale – s'inscrivant dans la continuité de ses prédécesseurs qui se sont efforcés avec succès de réduire cette pratique – met fin à une rumeur qui annonçait la suppression du redoublement.

Condamné par des spécialistes de l'éducation, « le redoublement » divise experts, parents et membres de la société civile.

Le caractère inopérant du redoublement a pourtant été avancé par plusieurs études. La lecture de la publication « Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire, les dossiers N°166 de mai 2005 » de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) est pourtant éclairante et conforte ce que des spécialistes considèrent comme une évidence : « le redoublement est inéquitable, inefficace du point de vue du progrès des élèves, comme au niveau des résultats du système éducatif, il amplifie les inégalités, il affecte négativement la motivation et le sentiment de performance des élèves, enfin il les stigmatise : les redoublants sont sous-notés, moins ambitieux, moins souvent orientés en seconde générale. Cependant, il est vrai que la DEP note aussi qu'au lycée, le redoublement semble constituer une mesure souvent utile puisque 79 % des redoublants obtiennent le baccalauréat général ou technologique. »

Selon les derniers chiffres de l'OCDE (2012), à l'âge de 15 ans, en France, 40 % des élèves ont redoublé au moins une fois. Ils seraient aujourd'hui 28 %. Le système éducatif français a diminué de

façon spectaculaire le recours à cette pratique. En effet, si depuis la loi d'orientation Jospin de 1989, le redoublement n'est pas interdit, il est marginalisé. Cependant, la pratique du redoublement reste une particularité française.

Nombre d'articles soulignent l'ambivalence du redoublement. La pratique du redoublement en France est montrée du doigt par l'OCDE (Regards sur l'éducation) : « À l'instar des autres formes de différenciation institutionnelle, le redoublement est considéré par certains, en particulier les enseignants et les chefs d'établissement, comme une stratégie permettant de faciliter l'apprentissage et d'améliorer les performances, dans la mesure où les élèves en difficulté sont intégrés dans des classes homogènes et peuvent bénéficier d'un enseignement plus adapté à leur niveau. De nombreuses études montrent que les redoublants ne sont pas plus susceptibles d'obtenir de meilleurs résultats que leurs condisciples, à niveau égal de compétence au départ ».

Comment font les pays européens qui n'optent pas pour le redoublement ? Prenons la Finlande. Certes, encore 0,5 % des élèves ne passent pas automatiquement en classe supérieure, d'après les statistiques du ministère de l'Éducation. Surtout, les Finlandais essaient de déceler le plus tôt possible les difficultés rencontrées par les élèves. Dès qu'un enseignant remarque un problème chez un enfant, celui-ci se voit proposer des cours supplémentaires ou des activités particulières pour y remédier. Environ 6 % d'élèves par classe ont des besoins spécifiques. Dès lors, on comprend mieux pourquoi l'École finlandaise est performante tout en se passant des redoublements.

La proportion d'élèves en difficulté par classe paraît non négligeable, mais des moyens particuliers sont mis en place pour leur venir en aide.

La France a également développé différentes mesures pour réduire cette pratique :

- en 2010, la circulaire de rentrée indique que la mise en place d'un accompagnement personnalisé devait rendre très exceptionnel le recours au redoublement ;
- en 2011, le socle commun de connaissances et de compétences doit permettre à chaque élève d'atteindre les objectifs fixés sans recours au redoublement qui ne saurait être qu'un ultime recours ;
- en 2012, c'est le redoublement en fin de seconde qui est plus précisément ciblé : les stages passerelle et de remise à niveau ainsi que le tutorat (destinés aux élèves volontaires) complètent le dispositif de personnalisation des parcours et contribuent à réduire les taux de redoublement, notamment en classe de seconde générale et technologique.

Toutes ces mesures d'aide produisent des effets, mais la pratique du redoublement reste encore largement acceptée aussi bien chez les enseignants que chez les parents.

La clé, c'est de mettre la prise en charge des difficultés des élèves au centre du métier de professeur. (Cf. Compétence 6 du référentiel enseignant sur la prise en compte de la diversité des élèves.)

Mettre en œuvre la personnalisation des parcours est l'un des défis que doivent relever les établissements dans le cadre de leur projet. Rendre l'apprentissage et la réussite accessibles à tous et rendre les actions les plus efficaces possible constituent les axes essentiels qui doivent structurer la réflexion des équipes pédagogiques rassemblées sous la direction du chef d'établissement. Comme le soulignait déjà dans les années 1980 André de Peretti, « face à des élèves très hétérogènes, il est indispensable de mettre en œuvre une pédagogie à la fois variée, diversifiée, concertée et compréhensive. Il doit y avoir une variété de réponses au moins égale à la variété des attentes, sinon le système est élitiste. Du bon sens, de la bonne entente sont des gages de réussite. Le travail en équipe devient une obligation de service, l'enseignant ne peut rester isolé ».

Pour différencier la pédagogie, que les équipes pédagogiques se posent des questions simples :

- quelles sont nos pratiques (communes / différentes) ?
- comment établir un diagnostic précis de nos élèves, grilles d'observations, liste des compétences à travailler, etc. ?
- quels sont nos démarches et nos outils d'évaluation (s'appuyer sur des grilles de références) ?
- quelle fiche de suivi des élèves en difficulté ?
- de quelles banques d'exercices disposons-nous ?
- quels sont les supports disponibles, fichiers, jeux, logiciels, sites web ?

La différenciation de la pédagogie ou pédagogie différenciée « met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres itinéraires d'appropriation tout en restant dans une démarche collective d'enseignement des savoirs et savoir-faire communs exigés » (Halina Przesmycki, La pédagogie différenciée, 2004, Hachette). Autrement dit, l'enseignant gère le temps scolaire en alternant des moments de travail avec l'ensemble du groupe classe, des moments de travail en sous-groupes et des moments de travail individualisé.

Comme l'indique la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), « Pour ce qui concerne l'individualisation, il s'agit d'un mode d'organisation pédagogique dans lequel l'élève travaille de manière individualisée, en fonction de ses acquis et de ses besoins, avec l'aide d'un plan de travail et des consignes lui permettant d'effectuer les tâches scolaires en autonomie, pendant un temps donné, avec si nécessaire des ressources qui lui sont fournies ou qu'il va chercher. L'enseignant intervient en appui, explicite, conseille. Le travail individualisé est fréquemment utilisé en pédagogie différenciée, c'est aussi une modalité complémentaire du travail en groupe classe. »

Dans le cadre des projets d'école et d'établissement, les réflexions portant sur la mise en œuvre de la différenciation pédagogique sont essentielles pour garantir la qualité reconnue des apprentissages de l'ensemble des élèves de nos établissements.



André Miquel



Francis Alin



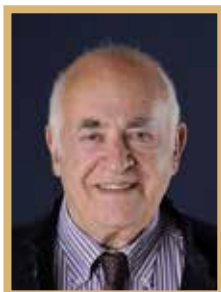
André Bourgey



Martine Duret



Sébastien Gokalp



Bruna Halff



Agnès Levallois



Jacky Simon

## LE CONCOURS AFLEC

### Le groupe de travail

L'AFLEC a souhaité, au début de l'année 2014, ouvrir une réflexion en vue de créer un concours qui solliciterait l'intelligence des élèves, leur ouvrirait des horizons, dynamiserait et renouvellerait leur intérêt pour le travail au sein de l'établissement.

Pour ce faire, un groupe de travail, constitué d'André Miquel, professeur au Collège de France, parrain de ce concours, de personnalités (Agnès Leval-

lois et Sébastien Gokalp) et de membres de l'AFLEC (Francis Alin, André Bourgey, Bruno Halff, Jacky Simon, Martine Duret), s'est plusieurs fois réuni. Le groupe a ainsi pu définir les grandes lignes de ce projet et aboutir à la rédaction d'une feuille de route pour sa mise en œuvre.

Dès cette rentrée, le règlement du concours, qui s'étalera sur toute l'année scolaire, a été diffusé aux chefs d'établissement de l'AFLEC au Liban et aux Émirats Arabes Unis, procédant ainsi au lancement de la session 2014-2015, année expérimentale.

Dès l'an prochain, nous espérons être en mesure d'ouvrir le concours à tous les établissements du réseau dans ces deux pays.

## L'AFLEC À L'HONNEUR

C'est avec une grande satisfaction que l'association note que la mission d'éducation et de diffusion de la culture française aux élèves de ses établissements, pour en faire des citoyens du monde, accomplie par les équipes éducatives de l'AFLEC a été reconnue par la République française, deux de nos chefs d'établissement ont été nommés dans l'ordre des Palmes académiques:

- Jean-Yves Carpanèse, proviseur du Lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi, a été décoré par l'ambassadeur des insignes de chevalier au mois de juin.
- Gilbert Béranger, proviseur du collège Élite de Beyrouth, a été promu officier.



L'AFLEC, se référant aux paroles de l'imam Ali Ibn Abi Taleb « taire les mérites d'autrui est incapacité ou jalousie », se réjouit de ces distinctions accordées à ces deux proviseurs, auxquels nous adressons nos félicitations.

## DOCUMENTS ET OUVRAGES SIGNALÉS

À l'attention des personnels d'encadrement et des enseignants

### Denis Meuret

*Pour une école qui aime le monde. Les leçons d'une comparaison France-Québec (1960-2012).*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, novembre 2013, 208 p.

### Méditerranapaix

Ouvrage collectif dirigé par Nadir Benmatti, préface de Paul Balta, éditions Ric, Rotary, décembre 2013, 286 pages

### Jacky Simon, Christine Symankiewicz, Jean-Richard Cytermann, Gérard Lesage

*Organisation et gestion de l'Éducation nationale.*

*De la maternelle à l'enseignement supérieur.*

11<sup>e</sup> édition - Paris, Berger-Levrault, septembre 2014, 650 p.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'AFLEC

### 30 août au 6 septembre 2014

Suivi de la rentrée au Liban et aux Émirats Arabes Unis.

Installation des nouveaux chefs d'établissement

### 9 au 17 octobre 2014

Réunion du groupe de pilotage du plan numérique de l'AFLEC à Dubaï

### 14 au 16 octobre 2014

Évaluation des enseignements du primaire au lycée Th. Monod d'Abu Dhabi

### 19 octobre 2014

Inauguration des nouveaux bâtiments (extension) du lycée Th. Monod d'Abu Dhabi

### 1<sup>re</sup> quinzaine du mois de novembre 2014

Participation aux conseils d'établissement et réunion stratégique de chaque équipe de direction pour la rentrée 2015

### 22 novembre 2014

Assemblée générale de l'AFLEC

### Décembre 2014

Premiers entretiens de recrutement des personnels de direction et enseignants

### Janvier 2015

Entretiens de recrutement des personnels enseignants

**Le courrier de l'AFLEC**  
Rédaction et Administration : AFLEC, 31 rue Fondary Paris 15<sup>e</sup>  
E-mail : [aflec75@orange.fr](mailto:aflec75@orange.fr) / +33(0)967127153

Directeur de publication : B. Half  
Comité de rédaction : F. Alin, A. Bourgey, J. Simon  
Secrétaire de rédaction : M. Duret

Création graphique, mise en page, impression :  
lycée Maximilien-Vox - 75006 Paris  
Crédits photos : association AFLEC

